



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa		
Date	Jeudi 5 mai 2022	Heure de départ	16 h	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Dégagé (Temp.: 17 °C)	Vent : 11 km/h (Nord-Ouest)		
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Ø	Inscriptions totales 72/82
Total des paris mutuels	\$255,197			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Weber Michael	Juge associé Coles Sharla	Juge associé Dorion, John (à distance)
--------------------------------------	-------------------------------------	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Dans la course 2, "THINKINGOFOUBABE" a été retiré du programme EIPH et n'a pas reçu du Lasix avant la course. La correction apportée au programme de course a été annoncée.

Courses :

- Clarke Steacy a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.

3. Examen du bris d'allure survenu au #2, "SCARLETTS BIGBEACH", (Guy Gagon), après le poteau de ½ mille. Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué des obstructions au peloton. Tous les chevaux ont été signalés dans la statistique avec obstructions. Rien à signaler.
4. **Enquête** sur la performance du #6, "PARTY VIBES", (Claude LaRose), qui a accroché la roue du et a provoqué une crevaison au #5, "PREMIER STAR", (Guy Gagnon), après le poteau de ¾ de mille. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Après avoir accroché la roue du #5, le #6 a fait un bris d'allure et a été signalé dans la statistique pour un bris d'allure par cause d'obstruction. Lors du bris d'allure, le #6 a provoqué une obstruction au #1, "AZURE BEACH", (Robert Shepherd), au #2, "SWING DALI SWING", (Marie-Claude Auger), et au #3, "MAROON SEELSTER", (Darcy Clancy). Les #2, #3 et #6 n'ont pas terminé la course. M. LaRose a été basculé de son siège, mais déclaré apte à concourir par le personnel des services médicaux d'urgence, après la course. Il n'y a pas eu de lésions observées à aucun des chevaux impliqués. Aucun placement n'est requis.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/96T5QS3fnYM>

Le #8, "HORSCHE", (Richard Simard), a eu l'équipement brisé (entraves) avant le poteau au ¾ de mille et a terminé la course avec de l'équipement brisé.

Le conducteur du #6, Claude LaRose, sera présent pour un examen au sujet de l'accrochage du sulky du #5 après le poteau de ¾ de mille et pour ce qui a suivi. Rien à signaler.

5. **Enquête** sur la performance du #2, "MARYKEEPONBURNIN", (Guy Gagnon), qui a fait un bris avant le poteau de ¼ de mille et est arrivé en 4^e position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure n'a été commise par le #2. Rien à signaler.
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/BqzrJBq7AX4>
6. Examen du départ du #9, "SORCERY K", (Robert Shepherd), qui a fait un bris d'allure avant le départ. Il n'a pas subi de bris d'équipement et avait déjà dépassé le poteau de remboursement lorsque le juge au départ a relâché le peloton. Il est également réputé avoir pris un bon départ et se qualifie pour les bris d'allure dans deux courses consécutives sur une piste rapide. L'entraîneur en a été averti. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 2

Le #4, "THINKINGOFYOUBABE" (1), pour \$11,250, par Matthew McDonald (Anne-Marie Turenne entraîneuse).